

Métropole : nécessité vitale ou régression démocratique ?

D'une part, la société civile qui s'engage : près de 1600 chercheurs, entrepreneurs, syndicalistes, responsables associatifs, enseignants, urbanistes, acteurs culturels et citoyens qui ont signé une pétition « pour une métropole puissante et démocratique à la mesure de notre avenir », pétition lancée par Jacques Boulesteix, astrophysicien et Jean Viard, sociologue.

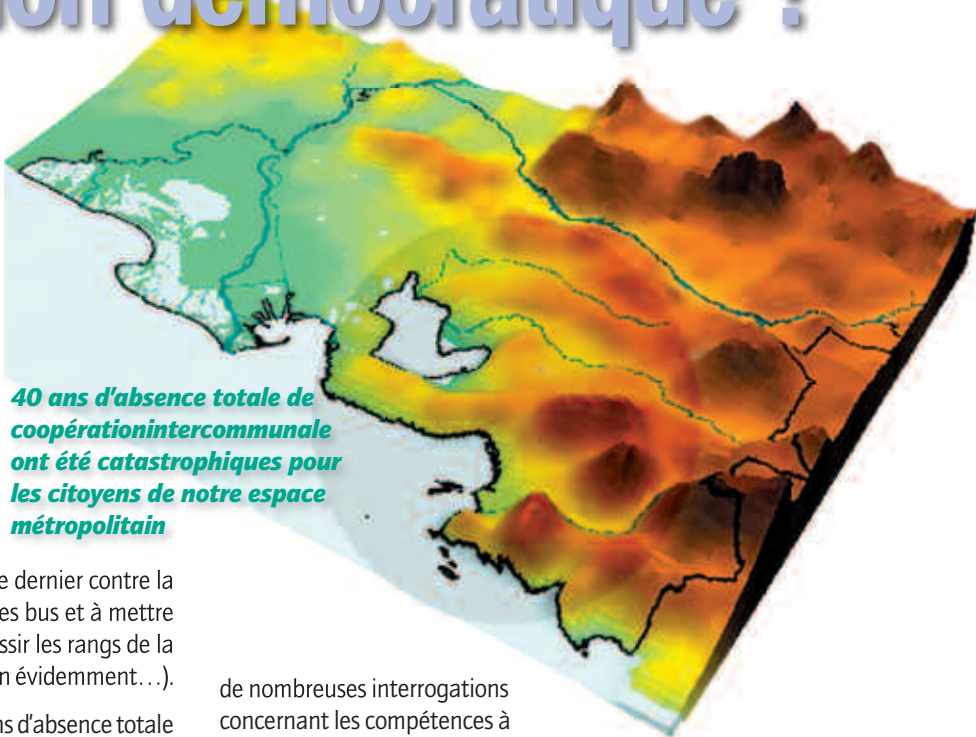
De l'autre, toutes les collectivités hors Marseille ont rejeté ce projet de métropole, lui préférant la création d'un pôle métropolitain, et deux tiers des maires des Bouches-du-Rhône (de la très droitière Maryse Joisains, maire d'Aix au communiste Daniel Fontaine, maire d'Aubagne)

ont appelé à manifester ensemble le 21 décembre dernier contre la métropole, n'hésitant pas, pour certains, à louer des bus et à mettre leurs personnels en congé afin qu'ils viennent grossir les rangs de la manifestation (ceci sur les impôts des citoyens, bien évidemment...).

D'un côté, une société civile qui constate que 40 ans d'absence totale de coopération intercommunale ont été catastrophiques pour les citoyens de notre espace métropolitain qui est devenu invivable et irrespirable. Notre territoire est le champion européen pour la thrombose quotidienne des transports. Il a un taux de chômage insupportable, supérieur à la moyenne nationale. Il possède un niveau d'études inférieur de 10 points par rapport à la moyenne nationale. Il est globalement pauvre si l'on considère le revenu moyen par foyer fiscal. Il souffre aussi d'un manque de démocratie locale, engendrant clientélisme et clanisme politiques.

De l'autre côté, les deux tiers des maires des Bouches-du-Rhône pensent que le projet gouvernemental qui viserait à supprimer les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) pour fusionner dans une structure unique la communauté urbaine et les différentes communautés de communes et d'agglomérations périphériques, serait une grave atteinte à la démocratie de proximité - qu'ils disent incarner - et à leur prérogatives et compétences. Certaines formules un peu caricaturales ont été lancées : « la métropole, c'est la dictature » ; « la métropole, c'est la mort de la Provence » ; « la métropole, c'est la mort de la démocratie locale » ; « on déshabille les territoires pour habiller Marseille »... Autant d'appréciations qui inquiètent quant à l'esprit d'ouverture et de solidarité de nos élus locaux !

Pourtant, la métropole avance. Elle devrait être une réalité dès 2014. Actuellement, le souci des maires doit être pris en compte car il reste



40 ans d'absence totale de coopération intercommunale ont été catastrophiques pour les citoyens de notre espace métropolitain

de nombreuses interrogations concernant les compétences à transférer, les moyens qui seront affectés, l'aide de l'Etat. Pour le moment, l'élection directe au suffrage universel des conseillers de la métropole reste en attente. Reste en attente aussi l'articulation future entre la métropole et le département des Bouches-du-Rhône. Face à ces interrogations, il semble évident que dans la nouvelle organisation, la démocratie de proximité, les politiques publiques locales et le rôle des maires devront avoir toute leur place, notamment pour ce qui concerne la vie quotidienne, la sécurité, la propreté, les écoles, les loisirs, l'environnement, une partie des politiques sociales. La commune doit rester l'unité de base de la démocratie locale.

La future métropole, qui pourrait regrouper plus de 80 communes, devra nécessairement se concentrer sur les projets stratégiques et structurant pour l'avenir : l'emploi et la création de richesses, la solidarité, l'écologie, la rénovation urbaine, la gestion des espaces urbains, industriels, agricoles et naturels, la recherche, la culture, l'éducation et l'innovation, les transports, le logement, la santé.

Face à la situation peu brillante de notre espace métropolitain, conservatisme (de droite comme de gauche) et procès d'intention ne doivent pas être un frein à l'évolution naturelle de notre organisation politique et administrative. Pourquoi ce qui marche très bien ailleurs en France serait-il impossible, ici, chez nous ? ■

A.A.

Pour une École qui fasse réussir tous les élèves

Une réflexion sur la refondation de l'École a débouché sur la rédaction d'un rapport. Plusieurs propositions ont fait l'objet d'annonces qui doivent être concrétisées dans les mois à venir. Toutes s'attachent à redonner à l'École une dimension républicaine accrue, restaurée, après des années de mise à mal du système éducatif.

Le rapport réaffirme « la place centrale de l'École comme lieu d'acquisition et d'apprentissage, comme facteur d'intégration sociale, comme instrument de la promesse républicaine : celle d'un égal accès au savoir, un savoir qui instruit, éduque, émancipe et permet l'insertion dans la société. »

Parmi les différents points qui concernent tous nos enfants et qui impliquent parents, éducateurs et élus, nous en développons deux qui revêtent un caractère prioritaire :

Les rythmes scolaires

Ce sujet auquel nous avons réfléchi avec les citoyens de Carnoux constitue un enjeu majeur. Dans le premier degré et pour mieux mobiliser les élèves sur les apprentissages fondamentaux, la durée de la semaine d'enseignement sera répartie sur quatre jours et demi avec une amplitude horaire journalière réduite. Cette mesure s'accompagne d'une organisation du temps hors scolaire qui va mobiliser les collectivités territoriales. Une interrogation se fait jour pour notre commune : Quelle concertation, avec qui, pour quelle réponse efficace à Carnoux ?

Cette réflexion dépasse le seul niveau de la semaine. En effet, et même s'il est acquis que l'alternance 7 semaines de classe/2 semaines de congés soit désormais généralisée, nous constatons qu'à cause des zones pour les congés d'hiver et de printemps, ce schéma demeure théorique.

A quand une véritable refondation de l'année scolaire, plus équilibrée, avec des journées de classe incluant cours et travail personnel, mieux réparties sur toute l'année et par conséquent des vacances d'été moins longues ? Nous sommes tous concernés et beaucoup d'enfants de tous milieux sociaux, y ont déjà répondu positivement.

La lutte contre le décrochage scolaire

Les solutions proposées mettent l'accent sur la prévention. Parmi les mesures avancées, l'idée que les devoirs doivent être faits à l'École

jusqu'à ne plus venir à l'école. C'est à cette spirale qu'éducateurs et aussi parents doivent veiller très tôt afin qu'elle ne s'installe pas.

Des pistes existent : l'évaluation par compétences qui rend compte d'apprentissages plutôt que la notation successive de productions débouchant sur une moyenne artificielle, le repérage de ce que l'enfant sait et sait faire (évaluation positive), et de ce qu'il ne maîtrise pas encore, le choix d'activités centrées sur l'expérimentation, moins théoriques, la diversification des contextes d'apprentissage...

constitue un enjeu démocratique. Le recours aux redoublements, souvent très peu efficaces, et l'évaluation dont il est rappelé qu'elle doit avant tout "indiquer un niveau plutôt que de sanctionner un élève" complètent le projet. En effet, nous constatons qu'un enfant sanctionné par des séries de notes basses consécutives à des difficultés de compréhension aura tendance à renoncer à s'investir, puis souvent à ne plus travailler dans certaines disciplines, voire, dans bien des cas, à « sécher » des cours ciblés

Que retenir de ces mesures ?

L'École républicaine doit pouvoir offrir à chacun de nos enfants un lieu de formation efficace où il développe ses qualités propres et acquiert les bases de connaissances et de compétences indispensables à une insertion future réussie dans la vie professionnelle. L'École est un lieu de validation des acquis, de certification et se doit d'être aussi un lieu de promotion. Sortir du déterminisme social constitue un des premiers enjeux. L'objectif est de faire réussir chacun et tous.

Le collège unique n'est pas remis en cause. En effet, comment pourrait-on concevoir une école qui exclurait précocement les plus fragiles vers des filières professionnelles sans qu'ils aient eu la possibilité d'assurer le bagage que constitue le socle commun de connaissances et de compétences ? C'est donc un collège conçu comme un tronc unique avec des parcours différenciés qui demeure la voie la plus démocratique d'accès aux formations générales, technologiques ou professionnelles, pour ces dernières, sous statut scolaire comme en alternance.

La réussite de l'École de la République constitue une ambition majeure pour le pays. C'est le défi qu'il revient aux professionnels de l'enseignement, aux parents et aux élus de la République de relever. ■

MAROILLIER

Autres propositions

Maternelle et primaire :

Lutter contre l'échec scolaire des enfants des familles les moins favorisées avec la scolarisation des enfants de moins de trois ans. A l'école élémentaire, nommer "plus de maîtres que de classes" pour "faciliter le développement du travail en commun" et introduire "de nouvelles méthodes de suivi personnalisé des élèves", pour prévenir les premiers retards dans la scolarisation des enfants, handicaps déterminants en matière de

réussite future de la scolarité.

Collège : Assurer le socle commun de connaissances et de compétences et pour cela d'améliorer la continuité des apprentissages entre l'école et le collège. Réinstaurer la carte scolaire dont l'abandon a eu des effets de concentration des inégalités sur certains établissements.

Lycée : Au lycée professionnel, favoriser "une complémentarité entre les formations en apprentissage et celles sous statut scolaire".

L'orientation. Renforcer l'efficacité des services, et notamment proposer de

véritables solutions de « deuxième chance ».

Les enseignants. Porter attention aux personnels enseignants dont tous reconnaissent la difficulté de la mission : augmentation du nombre de postes et véritable formation initiale pour préparer à l'exercice du métier.

Enseignement de la morale laïque. Dans un contexte social et sociétal souvent en perte de repères, l'intransigeance sur « les valeurs de la République » constitue un axe fondamental pour tout futur citoyen.

Inondation : qui se souvient du 26 août 1986 ?

Pour beaucoup d'entre nous, une telle date paraît bien lointaine ! Il s'en est passé des événements en 26 ans et bien peu sans doute se souviennent du gros orage qui s'est abattu ce jour-là près de Carnoux.

En quelques heures, il est tombé environ 200 mm entre Roquefort-la-Bédoule et Cuges-les-Pins. C'est beaucoup, mais pas exceptionnel non plus : le 16 janvier 1978, il était déjà tombé 213 mm à La Bédoule et le 15 juin 2010, ce cumul a atteint 400 mm, sur la commune des Arcs dans le Var !

Et pourtant, ce jour-là, un jeune homme de 23 ans a trouvé la mort, sur la route départementale qui relie La Bédoule à Carnoux, en contrebas de l'autoroute, comme l'atteste une plaque de granite rose qui commémore cet événement.

On imagine que cet événement a dû frapper les esprits, mais hormis cette plaque, il n'est pas facile d'en savoir davantage sur ce drame, comme si la mémoire humaine cherchait à oublier ces épisodes tragiques qui rappellent notre vulnérabilité face aux risques.

Les archives du journal *La Provence* permettent quand même d'en savoir plus. On y apprend ainsi que la victime était un jeune ressortissant de La Bédoule qui rentrait d'Aubagne vers 22 h avec sa sœur.

Leur véhicule s'est trouvé pris par le torrent d'eau et de boue qui coulait sur la chaussée, s'est mis à flotter puis s'est retourné et a parcouru 200 m sur le toit, emporté par les flots. La jeune fille a pu s'échapper par la fenêtre mais son frère n'a pas réussi à sortir de la voiture dont les pompiers ont retrouvé l'épave disloquée sous la violence des flots.

On aimerait croire qu'une telle tragédie ne se reproduira plus

A cet endroit pourtant, le fossé qui longe la route, en contrebas de l'autoroute, paraît bien modeste. Il s'agit du Merlançon, à sec une bonne partie de l'année mais qui, tel un oued, peut charrier un débit important lors d'un gros orage, car son bassin versant est vaste.

Au rond-point des Barles, ce ruisseau est rejoint par celui qui coule dans le vallon de Carnoux et l'ensemble va ensuite se jeter dans l'Huveaune.

Entre Aubagne et La Bédoule, la vallée dans laquelle serpente le Merlançon est large mais elle est barrée depuis les années 1970 par le colossal remblai de l'autoroute sous



lequel le cours d'eau doit se frayer un chemin par plusieurs passages busés.

C'est l'une de ces buses qui s'est bouchée en 1986, sous l'accumulation de branchages et déchets charriés par le torrent, et la route s'est retrouvée noyée sous 5 m d'eau dans la cuvette où s'est produit le drame.

On aimerait croire qu'une telle tragédie ne se reproduira plus, mais force est de constater que rien n'a changé depuis ce jour, sinon l'urbanisation qui progresse et accélère les écoulements en cas de forte pluie... ■

Marc VINCENT

LES CONFÉRENCES DU CERCLE PROGRESSISTE

Y a-t-il un risque de tremblement de terre à Carnoux ?

Le titre de cette conférence, organisée le 24 septembre 2012, était un rien provocateur. Il a attiré près de 80 personnes pour écouter Pierre Mouroux, expert en prévention du risque sismique. Une dizaine de panneaux d'exposition, sur le séisme de 1909 et sur la gestion du risque sismique complétait l'exposé. Un tremblement de terre résulte de la libération brutale d'énergie accumulée au droit d'une faille active. L'énergie libérée et la durée du phénomène dépendent de la surface de rupture (au Chili, en 1960, la faille s'est rompue sur 1500 km de longueur !).

Les séismes sont localisés au niveau des failles actives, en particulier en bordure des plaques tectoniques. Mais de nombreux séismes correspondent à des failles situées à l'intérieur des plaques. Rares sont donc les zones à l'abri de tout risque.

La magnitude mesure l'énergie libérée au point de rupture, selon une échelle logarithmique : les plus



forts séismes observés atteignent des magnitudes supérieures à 9. Une magnitude de 6 (cas du séisme de Provence le 11 juin 1909) correspond ainsi à un événement dont l'énergie est trente fois supérieure par rapport à un séisme de magnitude 5 (seuil en dessous duquel les dommages sont généralement faibles).

L'intensité, mesurée selon une échelle européenne de 12 niveaux, évalue quant à elle l'ampleur des effets et des dommages observés : elle dépend

donc non seulement de la magnitude du séisme, mais aussi de sa profondeur et de la distance où l'on se trouve.

En Provence, les séismes récents sont de faible amplitude. Quelques événements plus violents se sont pourtant produits, comme ceux de Manosque en 1509 et 1708, le séisme ligure de 1887 ou celui de Lambesc en 1909. Ce dernier avait fait à l'époque 46 morts entre Salon et Aix en Provence, mais causerait sans doute bien plus de dégât aujourd'hui du fait de l'augmentation de l'urbanisation dans la région.

Seule la prévention peut permettre de sauver des vies humaines et de limiter les destructions : elle nécessite d'informer la population, de bien préparer les secours et surtout de respecter des règles de construction appropriées qui prennent en compte la nature du sol, une bonne conception des bâtiments mais aussi une exécution soignée... ■

MV



le 6 février 1934

La France, après les Etats-Unis (1929) est touchée à partir de 1931 par la grande dépression. La crise économique et sociale est brutale et frappe toutes les classes sociales. Le chômage augmente de 25% entre 1932 et 1934 (273 000 à 340 000). Pour endiguer la crise, le pouvoir adopte un budget fortement déficitaire. Les gouvernements se succèdent Depuis 1932 et la victoire du Cartel des Gauches, les partis de la droite sont mobilisés et l'extrême-droite est très active.

Le 6 février 1934 est organisée à Paris par des groupes de droite et les ligues d'extrême-droite devant la Chambre des Députés une manifestation antigouvernementale pour protester contre le limogeage du préfet de police de Paris (30 000 manifestants). Elle tourne à l'émeute sur la place de la Concorde et la répression de la gendarmerie mobile est sévère. C'est finalement un échec pour les ligues.

Après le 6 février, la droite parlementaire commence à durcir son discours et à se rapprocher de l'extrême droite. Plusieurs de ses leaders perdent confiance dans les institutions parlementaires. Cette droitisation s'accélère après 1936, avec le Front populaire et la guerre d'Espagne. Nous connaissons la suite . . .

Ce rappel de 1934 nous invite à réfléchir aux comportements citoyens à adopter en situation de crise économique. Le repli identitaire est contraire aux valeurs qui fondent la République : Liberté, Egalité et Fraternité. Au risque de voir le citoyen « dénaturé » et de creuser encore plus la fracture sociale, nous attendons du pouvoir en place et des comportements de chacun plus d'attention et de solidarité.

Puisse ce rappel historique, plutôt qu'un repli sur nous-mêmes, nous encourager à adopter une posture plus ouverte à autrui, cela dans le cadre des principes républicains qui garantissent l'égalité considération de chacun, dont celle de ceux qui sont les plus en difficulté. ■

MAROILLER

Correctif

Contrairement à ce qu'avait écrit Guy Hélin dans le n°26 de notre journal, le centre aéré fait bien partie des activités à Carnoux qui tiennent compte du quotient familial.

Le moustique tigre à Carnoux



Ce 26 novembre 2012, nous étions plus de 60, dans la salle Tony Garnier à Carnoux pour écouter le Dr Marie Vazeille, chercheur à l'Institut Pasteur de Paris, et spécialisée dans l'étude des moustiques porteurs de virus. En effet beaucoup s'étaient fait piquer cet été par ces moustiques dont l'abdomen et les pattes sont rayés, d'où leur nom de moustique « tigre ». Les questions posées à Marie Vazeille après sa conférence très didactique ont bien montré l'intérêt de chacun à mieux connaître ce risque pour participer activement à sa prévention.

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus* transmet des maladies virales par le sang, comme son cousin l'anophèle, vecteur du paludisme. Après la fécondation, la femelle fait son repas de sang en piquant un vertébré afin d'assurer le développement de ses œufs qu'elle pond dans des zones humides, naturelles (creux d'arbres) ou artificielles, comme les pneus, les gouttières, les coupelles de pots de fleurs, etc.

Les œufs survivent à la sécheresse et au gel, ce qui a permis l'expansion de ce moustique d'origine asiatique. Identifiés en France depuis 2004, ils sont aujourd'hui localisé surtout dans le Midi de la France et en région parisienne.

Lorsqu'un moustique tigre pique une personne porteuse du virus, il devient lui-même infesté, sans être malade, et transmet le virus lors de ses prochains repas de sang, et cela tout au long de sa

vie qui dure environ un mois. Le moustique tigre peut transmettre les virus de la dengue et du chikungunya, deux maladies à déclaration obligatoire, qui provoquent de fortes fièvres avec céphalées et douleurs dans les muscles et les articulations, pouvant pour le chikungunya durer jusqu'à un an. Il n'existe pas de vaccination.

En 2005, 3 000 cas de chikungunya ont été observés à la Réunion, suivi d'une véritable épidémie en 2006 avec 266 000 cas soit le tiers de la population (et une centaine de morts).

En France, on compte chaque année quelques centaines de cas, importés d'Asie ou d'Afrique. En 2010 deux fillettes dans le Var ont développé le chikungunya de façon autochtone, mais les deux foyers sont restés circonscrits.

Aedes albopictus pique la journée, souvent au levé du jour et à la tombée de la nuit. Il faut se protéger des piqûres, mais il faut surtout agir à la source en éliminant autour de chez soi toute eau stagnante pour éviter le développement des larves. Des campagnes d'information sont nécessaires, pour que chacun comprenne l'enjeu de cette prévention, même si aujourd'hui nous ne sommes pas dans une phase aiguë de développement des maladies virales transmises par le moustique tigre. ■

Cécile TONNELLE

● Plus de détail sur notre blog : <http://carnouxprogres.wordpress.com>

Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 20 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à l'adresse ci-contre.

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle Progressiste Carnussien
30 avenue Maréchal Foch
13470 Carnoux en Pce
www.carnouxprogres.com
<http://carnouxprogres.wordpress.com>

N° ISSN 2263-648X
Directeur de la publication :
Cécile Tonnelle
Imprimerie : Pure Impression